

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0837 du 11/10/2019

Arrêté du 1^{er} octobre 2019

ARRETE PORTANT REINTEGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 15/11/2019

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES
PUBLIQUES..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES
PUBLIQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant réintégration d'un inspecteur principal des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions, notamment son titre II relatif au détachement ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

Vu l'arrêté départemental du 16 février 2015 portant recrutement par voie de détachement auprès du Département du Var de Monsieur Stéphane GARRIGUE ;

Vu l'arrêté du 7 mars 2019 portant avancement d'échelon ;

Vu la notification du centre de gestion des Alpes-Maritimes, en date du 11 juillet 2019 et référencée CE/CC/VN/N° 173, attestant de la réussite à l'examen professionnel d'attaché territorial principal de M. Stéphane GARRIGUE ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 8 juillet 2019.

ARRÊTE :

Article premier

A compter du 15 novembre 2019, M. Stéphane GARRIGUE est réintégré au sein des services de la Direction Générale des Finances publiques au 3^{ème} échelon du grade d'inspecteur principal des Finances publiques (prise de rang au 15/11/2019) et affecté, à cette même date, auprès de la direction départementale des Finances publiques du Pas-de-Calais.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 1^{ER} OCTOBRE 2019
POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART